

**QUESTIONS SUD**

- 1 - CDD  
Combien de CDD présents sur le site à ce jour ? (détail par UPA et par secteurs d'activités)
- R - Les informations concernant les contrats à durée déterminée relèvent des compétences du Comité d'Entreprise.  
Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 29 octobre dernier.**
- 2 - Intérim  
Combien d'intérim présents sur le site à ce jour ? (détail par UPA et secteurs d'activités)
- R - Les informations concernant les intérimaires relèvent des compétences du Comité d'Entreprise.  
Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 29 octobre dernier.**
- 3 - Détachés  
Combien de détachés présents sur le site ? (détail par UPA et par secteurs d'activités)
- R - Les informations concernant les détachés relèvent des compétences du Comité d'Entreprise.  
Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 29 octobre dernier.**
- 4 - Noël  
(Article 5.1.8 - Cinquième semaine de congés payés) de l'accord d'entreprise  
«Si le 24 décembre est un jour ouvré, l'après-midi du 24 décembre sera également chômé et payé.»  
Nous demandons qu'une information soit faite au personnel et que l'accord soit respecté.
- R - Une communication sera diffusée dans les prochains jours.**
- 5- Jugement TGI du 13 octobre 2009  
Suite au jugement du Tribunal de Grande Instance en faveur de Sud Métaux 33, la société Snecma Propulsion Solide a été condamnée. Le jugement  
DIT que le personnel de la société SNECMA PROPULSION SOLIDE doit bénéficier d'un jour de repos ou d'une indemnité compensatrice à la fois pour le 1<sup>er</sup> mai et pour le jour  
Que compte faire la direction pour se conformer au jugement ?
- R - La Direction a fait appel de ce jugement.**

## 6 - Dépassement d'horaire et respect des personnes

En juillet 2004, Sud métaux 33 saisissait l'Inspection du travail pour constater des dépassements de l'horaire légal à SPS. Durant ses investigations et au-delà des dépassements d'horaire l'inspection du travail constatait une situation alarmante due à la surcharge mentale au travail.

Malgré la période de 1 an qu'avait laissée l'inspection du travail à SPS pour revenir à une situation légale en terme d'horaire et de multiples études lancées par le CHSCT sur les mauvaises conditions de travail (cabinet Emergences, université de Liège, Diagnostic «achats»), le constat est aujourd'hui édifiant.

Fin 2009, SPS ne respecte toujours pas la durée légale du travail et la surcharge amène à des situations extrêmes (plateau projet «aubes», matériaux, calcul, production).

Quelles dispositions compte prendre la Direction de Snecma Propulsion Solide pour respecter ? La durée légale du travail, les conditions de travail et les personnes ?

**R - L'ensemble des dispositions et moyens mis en œuvre depuis 2004 répond aux exigences.**

**Une sensibilisation des hiérarchies et des managers est régulièrement faite lors des formations dispensées en interne.**

## 7 - Prévoyance 1

Préambule : la réponse de la direction à la question SUD n°10 du mois de juillet est incomplète. Nous la reformulons et la décomposons en plusieurs questions. Nous savons que la direction dispose de tous les éléments nécessaires pour répondre correctement, faut-il en avoir la volonté.

Quel a été le montant global (en Euros) des cotisations patronales au mois de janvier 2009 pour le «Petit Risque» ?

**R - Réponse aux questions 7 à 14.**

	Janvier	Juillet	•
<b>Petit risque</b>	<b>72 079 €</b>	<b>81 513 €</b>	
<b>Gros risque</b>	<b>69 036 €</b>	<b>55 543 €</b>	
<b>Compensation</b>		<b>16 409 €</b>	
<b>TOTAUX</b>	<b>141 115 €</b>	<b>153 565 €</b>	<b>12 450 €</b>

**Il n'y a pas d'avantages fiscaux particuliers sur les régimes de prévoyance.**

## 8 - Prévoyance 2

L'entreprise bénéficie-t-elle sous l'ancien accord de Prévoyance (valide jusqu'au 30 juin 2009) de déductions fiscales liées au «Petit Risque» (déductibles du bénéfice imposable) ?

Si oui, quel a est le montant global (en Euros) déductible pour le mois de janvier 2009 pour le «Petit Risque» ?

**R -**

## 9 - Prévoyance 3

Quel a été le montant global (en Euros) des cotisations patronales au mois de juillet 2009 pour le «Petit Risque» ?

**R -**

## 10 - Prévoyance 4

L'entreprise bénéficie-t-elle avec le nouvel accord de Prévoyance entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2009 de déductions fiscales liées au «Petit Risque» ?

Si oui, quel est le montant global (en Euros) déductible pour le mois de juillet 2009 pour le «Petit Risque» ?

**R -**

## 11 - Prévoyance 5

Quel a été le montant global (en Euros) des cotisations patronales au mois de janvier 2009 pour le «Gros Risque» ?

**R -**

## 12 - Prévoyance 6

L'entreprise bénéficie-t-elle sous l'ancien accord de Prévoyance (valide jusqu'au 30 juin 2009) de déductions fiscales liées au Gros Risque ?

Si oui, quel a été le montant global (en Euros) déductible pour le mois de janvier 2009 pour le «Gros Risque» ?

**R -**

## 13 - Prévoyance 7

Quel a été le montant global (en Euros) des cotisations patronales au mois de juillet 2009 pour le «Gros Risque» ?

**R -**

## 14 - Prévoyance 8

L'entreprise bénéficie-t-elle avec le nouvel accord de Prévoyance entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2009 de déductions fiscales liées au «Gros Risque» ?

Si oui, quel est le montant global (en Euros) déductible pour le mois de juillet 2009 pour le «Gros Risque» ?

**R -**

## 15 - Prévoyance 9

Confirmez-vous que la valeur de la part fixe qui a été prise en compte pour le calcul de la compensation patronale est la suivante :

Formule Isolé : 15,71 €

Formule Duo+ : 32,06 €

Formule Famille : 40,06 €

**R - Nous ne comprenons pas votre question. Rappelons simplement que la compensation de l'entreprise couvre la différence de coût entre l'ancien et le nouveau régime pour chaque salarié.**

- 16 - Lettres d'avertissement  
Depuis la dernière réunion des DP  
Combien de lettres d'avertissement et pour quels motifs ?

**R - Aucune lettre.**

- 17 - Cahier de sanctions  
Nous exigeons le retrait des Cahiers de sanctions.

**R - Il n'est pas prévu de supprimer le cahier de respect des consignes de sécurité.**

- 18 - Bâtiment 500 perceuse polymatic  
Point sur l'avancement du dossier ?  
Etat du nettoyage du local et des abords ?

**R - Le démarrage des travaux est toujours prévu au 14/12/2009 (fin prévue vers le 26/01/2010).  
Le nettoyage de fond du secteur et des abords prévu le mois dernier a été réalisé.**

- 19 - Fouille au corps Bâtiment 32  
Des tentatives de fouille au corps ont été observées sur du personnel au bâtiment 32 (hors imprégnation) pour rechercher d'éventuels téléphones portables.  
Ces tentatives de la hiérarchie pour «palper» les personnes sont encadrées par quel dispositif juridique ?  
Que compte faire la direction pour former les hiérarchies au respect des personnes et de la loi ?

**R - La hiérarchie du secteur n'a pas connaissance de ce problème.**

- 20 - Vêtements de Travail  
La direction s'est engagée à fournir un complément de vêtement de travail, quand aura lieu cette livraison ?

**R - Les différentes demandes de complément ont été prises en compte dans le cadre de la prestation, les personnes n'ayant pas encore reçu leurs vêtements sont invitées à se rapprocher des services généraux. Pour information, une nouvelle permanence de notre prestataire est prévue le 27/11/09 de 9h00 à 15h00 (une communication sera faite d'ici la fin de cette semaine).**

- 21 - Transports collectifs  
Voici un an que les transports collectifs gratuits ont été supprimés. L'aménagement de l'arrêt de bus n'a toujours pas été sécurisé. Doit-on attendre l'accident pour agir ?  
Nous demandons un point sur le rapprochement avec la mairie du Haillan suite au courrier ainsi que le nombre d'abonnement des transports CUB ?

**R - Un nouveau courrier a été adressé au Maire du Haillan, aucune réponse ne nous est parvenue.  
Les abonnements transports concernent 20 personnes.**

22 - Bâtiment 24 local 40

Dans la zone de «Démoulage et Finition PTI», les techniciens se plaignent des températures basses avec l'arrivée de l'hiver. Ils sont obligés de travailler avec sweater, veste et blouson. Les différentes demandes auprès de la hiérarchie sont restées vaines. Que compte faire la direction pour régler ce problème récurant ?

**R - Afin d'instruire ce problème, nous faisons installer dans ce local un enregistreur en continu de la température.**

23 - Questions diverses

24 - Date de la prochaine réunion

**R - La prochaine réunion aura lieu le 17 décembre 2009 à 9 heures.**

## **QUESTIONS CGT**

### 1 - Vêtements de travail

Depuis la dotation des nouveaux vêtements de travail, différentes demandes n'ont pas été prises en compte à savoir :

- Après lavage, tee-shirt et sweat-shirt ont raccourci de 2 tailles.
- L'engagement de remplacement des vêtements de travail en une taille supérieure n'est pas tenu, à ce jour.
- Aucun vêtement n'est repassé et ressemble plus à des chiffons.

La CGT demande à la direction de mettre à disposition des nouveaux vêtements de travail à une taille adaptée et non fripés.

**R - Les problèmes de taille ont été pris en compte par le prestataire, nous demandons aux personnes qui n'auraient pas reçu les remplacements de se faire connaître des services Généraux.**

**Nous allons sensibiliser notre prestataire sur la qualité du défroissage des vêtements.**

### 2 - 11 novembre

Des salariés sont-ils venus travailler le 11 novembre 2009 ?

Si oui, combien et dans quels secteurs et les instances représentatives du personnel en avaient-elles été informées ?

**R - Sont venus travailler le 11 novembre 2009 :**

- 2 salariés de APB
- 2 salariés de APY
- 1 salarié de OAI

### 3 - Bilan d'étape

Encore une nouveauté découverte sur Nectar. Un bilan d'étape serait proposé aux salariés âgés de 30, 40 et 50 ans.

A notre connaissance, il n'y a pas eu présentation ni d'avis de cette démarche auprès des instances Groupe.

La direction SPS compte-t-elle la présenter et la mettre en œuvre ?

**R - Il s'agit avant tout d'un outil d'accompagnement des politiques RH. A ce stade, il n'est pas prévu de présentation spécifique.**

### 4 - Evacuation d'eau sur trottoir

Une évacuation d'eau (semble-t-il ?) perle sur le trottoir côté Est du bâtiment 4. Un tuyau a récemment été installé pour évacuer dans le caniveau. D'où vient ce liquide et quelle est sa nature ?

Nous demandons la réalisation d'une évacuation correcte dans un regard au vu des risques de s'empêtrer dans ce tuyau ou de formation de verglas sur ce trottoir en cas de gel.

**R - Il existe sur le mur Est du bât.4 une évacuation d'eau utilisée pour le rinçage d'un filtre installé sur le circuit d'eau de remise à niveau du système de refroidissement de la source du Laser. Le tuyau incriminé a été installé en curatif car une fuite anormale existait et lorsque les 1er froids sont arrivés, le risque de verglas était réel avec chute potentielle du personnel,. Ce tuyau permet de collecter l'eau en sortie d'évacuation et de déporter l'écoulement directement dans le caniveau. Le tuyau a été installé contre la dépression charretière afin d'éviter au maximum que des personnes puissent s'entraver ; l'endroit où il n'y a pas de rebord de trottoir étant en face d'une plante, le passage d'un piéton a peu de probabilité d'occurrence. .**

**En conditions nominales, ce type d'évacuation est destiné à canaliser des quantités d'eau infimes. Après enquête, l'anormalité de l'écoulement en continu a été actée (filtre défectueux) et APU a donc fermé la vanne d'eau en amont.**

**En correctif, une DT-DI a été émise le 14/10/09 pour, dans un 1er temps, enterrer le tuyau. Après résultat définitif de l'enquête, celle-ci a été modifiée courant novembre pour :**

- supprimer totalement le filtre et l'évacuation (tuyau provisoire compris)**
- installer un circuit d'amené d'eau vers le réservoir du système de refroidissement de la source laser, raccordé directement sur la nouvelle centrale de déminéralisation toute proche avec en complément un système de flotteur+vanne (type "chasse d'eau") à installer sur le réservoir pour permettre le maintien du niveau d'eau en automatique.**

#### 5 - Virtual regatta

Les salariés demandent à pouvoir jouer au bateau !

Il semblerait que tout un chacun ne puisse pas accéder à la régata virtuelle, notamment les postes ne disposant pas d'internet. Tous les salariés demandent à accéder librement à ce site depuis leur poste.

**R - Le site Virtual Regatta et les sites associés spécifiques à la course Jacques Vabre sont déclarés comme "Sites amis" dans le système de filtrage d'internet SPS. En conséquence tous les salariés SPS peuvent accéder depuis leur poste de travail**

**L'objectif du portail Safran sailing team est d'abord d'informer le personnel du Groupe de la course en cours dont un bateau est sponsorisé par Safran. Chacun peut participer à la régata virtuelle depuis sa connexion internet personnelle.**

#### 6 - Parking extérieur

Une grille de caniveau est déboîtée, occasionnant un risque d'accident pour les piétons. Nous demandons la réfection de ce caniveau.

**R - Merci de préciser la localisation de cette grille afin que nous prenions en compte cette demande.**

#### 7 - Site MCDéf

La mutuelle étant obligatoire, les salariés demandent que le site Internet de la MCDéf soit accessible par tous depuis l'intranet société, de la même façon qu'il est possible d'accéder au site Natixis qui gère le PEG.

**R - Le nécessaire sera fait.**

8 - Activités bâtiment 300

Quel est le devenir de l'activité tactique de la zone Ouest (bât. 300) et des salariés concernés, dans le cadre du futur Héraklès ?

On parle d'un transfert chez Roxel, qu'en est-il, et sur quel site ?

**R - Le projet global Herakles a été présenté à la réunion encadrement d'octobre et au Comité d'Entreprise extraordinaire du 10 novembre 2009.**

**A ce jour, il n'a été fait aucun point sur une éventuelle évolution du secteur Tactique liée à ce projet.**

**Les actions à long terme se poursuivent conformément à la demande (embauches de CDI, investissements dans les moyens et les bâtiments).**

9 - Vestiaires bâtiment 28

La restructuration du secteur APU en un seul bâtiment n'a pas été à son terme pour des raisons budgétaires.

Ce secteur reste scindé en 2 bâtiments avec des opérateurs en équipes 2x8, répartis dans les bâtiments 4 et 28.

Au regard de cette situation, les salariés demandent le maintien du vestiaire et de la cuisine d'atelier du bâtiment 28 accompagné du nettoyage des ces 2 locaux.

Les opérateurs demandent à la direction de se positionner sur ce dossier qui n'a que trop duré.

La CGT demande la poursuite de cet acquis social, à savoir : 1 cuisine d'atelier et 1 vestiaire par bâtiment occupé.

**R - Dans le cadre de la restructuration des bâtiments 4 et 28, un des objectifs a été de recentrer les activités au bâtiment 4. Deux raisons à cela :**

- **Concentrer la charge de production sur une surface plus réduite permettant d'optimiser l'organisation atelier et de s'adapter aux conditions actuelles bien différentes du passé (moins de charge, moins de personnel, moins de machines).**
- **Redonner plus de "vie" et donc de dynamisme à 1 des 2 bâtiments (équipes de 3 à 4 personnes / bâtiment avant la restructuration) avec la contrepartie de "dégrader" le second atelier ; dégradation compensée en grande partie par l'arrivée de l'activité Montage module 14 M88 depuis le 01/01/09, l'accroissement de charge d'usinage dû au MFN SAM146 et la récupération de charges complémentaires via le délestage de OPEA vers APU d'environ 1200h d'usinage annuel.**

**Remarque : la volonté de regrouper physiquement les 2 bâtiments reste d'actualité mais est temporisée eu égard à la charge de production, grands divergents en particulier, qui reste extrêmement faible depuis l'arrêt du programme RL10.**

**Le recentrage de l'activité s'accompagne en parallèle du regroupement des équipes au bâtiment 4 ; que ce soit :**

- **pour le partage d'informations (point de rencontre uniquement au bâtiment 4),**
- **la machine à boisson (dans le point de rencontre au bâtiment 4),**
- **la cuisine (volonté de regrouper les 2 équipes pour les repas du soir),**
- **les vestiaires et sanitaires (volonté que 100% des équipiers se voient en arrivant et en partant).**

**En ce sens, La cuisine et les vestiaires du bâtiment 28 n'ont plus de raisons d'être utilisés par APU. Ces locaux sont donc laissés en l'état, fermé pour la cuisine et leur nettoyage a été arrêté dans le contrat avec Onet depuis le 01/10/09.**

**Toutefois, pour favoriser les activités de pointage sur PC et permettre aux équipiers de faire leur pose dans ce bâtiment, l'ancien local inspection va être adapté dans le cadre du projet "magasinage" qui est en cours actuellement.**

**Si, dans les mois ou années à venir, la charge du bâtiment 28 était en augmentation sensible, il est évident que la réutilisation de ces locaux reviendrait à l'ordre du jour.**

**Cette orientation a été maintes fois débriefée par le secteur.**

10 - Appel de la décision de justice

La direction a fait officiellement appel de la décision de justice concernant la restitution d'un jour de repos, suite au 1<sup>er</sup> mai et Ascension tombant le même jour en 2008.

Comptez-vous faire une information générale au personnel avec les arguments justifiant votre décision de faire appel ?

**R - Aucune information particulière n'est prévue.**

11 - Charge activité capteurs

La charge étant pérenne pour 2010, pourquoi continuer la baisse d'effectifs et ne pas embaucher les précaires en place ?

**R - L'activité capteurs certes est pérenne pour 2010, néanmoins la charge atelier sera en baisse par rapport à 2009. Nous n'aurons donc pas l'année prochaine la charge permettant de prendre une personne supplémentaire en CDI.**

**Nous vous rappelons par ailleurs que deux intérimaires ont été embauchées en CDI en août 2009.**

12 - Travaux bâtiment 24/33

Le personnel concerné ne peut que se féliciter des travaux de désamiantage du secteur méthodes bâtiment 24 du rez-de-chaussée.

Ces travaux ont semblent-ils été engagés sans réelle écoute des préoccupations des salariés qui continuent de travailler à l'étage, à savoir :

l'accès à l'étage se fait par un "escalier" de chantier... avec la pancarte interdit aux personnes non autorisées, une seule personne par module, passage limité sur la largeur (bras chargés ?), il est également du type échelle de meunier, angle important étroitesse des marches, pour le descendre il faut être attentif. Des barres horizontales sont fixées à un peu plus d'1,80 m, risque de choc à la tête pour les plus grands,

à notre connaissance il n'y a pas d'évacuation d'urgence de prévu,

les salariés restant à l'étage craignent que des poussières puissent être introduites dans les bureaux de l'étage par l'intermédiaire du réseau de chaufferie (des odeurs de travaux ont déjà été senties dans les bureaux du dessus dès le début des travaux). Ce point a-t-il été étudié ?

Pour la CGT, il est clair que la situation n'est pas satisfaisante et nous demandons l'amélioration de cette situation.

Que compte faire la direction ?

**R - Les travaux ont été engagés après que les responsables de secteurs aient validé le contenu du projet. Le déroulement prévu du chantier et les mesures en réduction de risque associées ont été présentés lors du plan de prévention auquel le CHSCT a été convié. La configuration des lieux ne permettait pas de mettre en place un escalier plus large. Les modifications demandées par l'ASE du secteur ont été prises en compte. Un devis a été fait et une DA émise le 17/11/09. Les travaux de sécurisation additionnelle devraient pouvoir être faits en fin de semaine 47.**

**Une évacuation d'urgence est prévue. Les 2 accès permettant de descendre de l'étage sont l'escalier métallique provisoire et dans le cas extrême où ce dernier serait impraticable le passage par le vestiaire dame.**

**Oui, ce point a été étudié. Le circuit de chauffage fonctionne en boucle fermée et ne peut en aucun cas propager des effluents provenant du chantier.**

**Cependant, les opérations préalables de démolition du mur béton effectuées jeudi et vendredi dernier ont laissé s'échapper des poussières qui sont à l'origine des odeurs de travaux. Concernant les opérations de désamiantage, une protection efficace est en train d'être installée. Cette opération fait partie intégrante de la prestation de la société de désamiantage, 5 jours de travail à 3 personnes pour le rez-de-chaussée, confinement total murs et plafonds. L'escalier est également protégé au niveau des bureaux et au niveau du rez-de-chaussée, 2 protections polyane.**

13 - Algécos méthodes bâtiment 24

Les salariés du secteur demandent la pose d'une rambarde le long de la rampe d'accès qui n'est pas sécurisée.

**R - Votre demande est prise en compte, la mise en place se fera d'ici la fin du mois de novembre 2009.**

14 - Circulation rue de Touban

La sécurité c'est peut-être le port de gilet jaune, mais c'est aussi la circulation à vitesse réduite des véhicules devant l'entrée du site.

Malgré nos nombreuses demandes déjà effectuées, à quand la pose de ralentisseurs ? Attendez-vous un accident pour améliorer la sécurité ?

**R - Une réactualisation du chiffrage du projet de passage surélevé sera effectuée et proposée au budget prévisionnel 2010, après validation notamment par le CHSCT.**

15 - Sandwich Eurest

Pourquoi sandwiches et cafés ne bénéficient-ils plus de la part de la subvention attribuée par le CE ?

La CGT demande le resubventionnement des sandwiches et cafés.

**R - La part de la subvention CE consacrée à la gestion du restaurant couvre les dépenses de fonctionnement et non la partie alimentaire payée par le convive.**

16 - Bourse des emplois : postes ouverts externe Groupe  
 Nous demandons que les postes ouverts et consultables depuis l'intranet soient identifiés comme suit :

- ouvert interne SPS
- ouvert Groupe
- ouvert externe

Nous demandons également que la date de création du poste reste sur l'offre.

**R - L'architecture de visibilité des postes est organisée comme suit :**

- l'externe est visible par tout le Groupe dont SPS à l'externe,
- la vision Groupe est visible par tous les salariés du Groupe dont SPS,
- l'interne n'est visible que par les salariés SPS.

**La visibilité de la date de création est un paramétrage Groupe. Nous faisons remonter votre demande à la DRH Groupe.**

17 - Bourse des emplois

Combien et quels postes sont ouverts et non encore pourvus :

de 6 mois à 1 an ?

plus d'1 an ?

**R - A ce jour 28 postes sont ouverts dans la bourse des emplois.  
 2 depuis plus de 6 mois et les autres dans le dernier semestre.**

18 - Mobilité SPS/SME/Roxel

Existe-t-il un «arrangement» entre SPS et SME/Roxel sur une bourse d'emplois parallèles, proposés par SPS à SME ?

**R - Les postes SPS sont communiqués à SME. Ce n'est pas la première fois que des renforts ont lieu entre sociétés du même bassin d'emploi. Des détachements ont d'ailleurs eu lieu en 2004-2005 entre les deux sociétés.**

19 - Zones communes bâtiment 19

Rien n'a changé depuis juin 2007 où les conditions étaient déjà dégradées. Les salariés demandent :

1 - Vestiaires

Rénovation des peintures,

Remplacement du mobilier disparate et en mauvais état par du neuf,

La réparation de la climatisation en panne,

La création d'un puits de lumière avec ouverture de toit (aération),

2 - Cuisine

Rénovation des peintures,

Réparation de l'éclairage de la hotte,

Réparation ou changement de la table qui n'a plus que 3 pieds, et des chaises cassées ou dévissées,

Réparation de l'anneau cassé d'ouverture du puits de jour,

Révision et réparation du circuit électrique qui disjoncte sans arrêt,

Rénovation des peintures,

- 3 - Douches  
Toujours les mêmes problèmes :  
Stagnation d'eau, écoulements d'une douche à l'autre, nettoyage (voir décapage),  
flaques d'eau dans le couloir suite à suppression d'une goulotte, lino décollé,  
Réparation d'1 éclairage HS,  
Pose de bandes anti-dérapantes.

A quand la prise en compte de ces problèmes récurrents ?

**R - Nous organiserons une visite des locaux afin d'envisager les modifications nécessaires.**

- 20 - SAS bâtiment 4  
Quand seront remises les dalles manquantes du faux-plafond et quand sera nettoyé le sas piéton ?

**R - Nous prenons en compte votre demande.**

- 21 - Hall bâtiment 500  
Quand sera remplacée la vitre cassée du hall située au-dessus d'une porte extérieure ?  
Par mesure de sécurité, il aurait été préférable de faire tomber les morceaux de verre et poser un carton provisoire sur l'ouverture.  
Une demande de travaux est à faire pour fixer correctement les câbles électriques pendant du plafond.

**R - La porte a été condamnée et des banderoles rouge/blanche délimitent un périmètre de sécurité.  
La demande de travaux est engagée , la vitre sera remplacée en fin de cette semaine .  
Concernant les câbles électriques, nous prenons en compte votre demande.**

- 22 - Zone extérieure bâtiment 500C  
Nous demandons la création d'une zone de stationnement proche de l'entrée du bâtiment 500C, notamment pour les véhicules du personnel de la maintenance devant intervenir à proximité.

**R - Pour ce point, il appartient au responsable du secteur d'en formuler la demande, si besoin.**

- 23 - Encombrement allée bâtiment 500  
A quand le traitement efficace de cette question traînée depuis des années ?

**R - Toutes les allées permettant d'accéder aux postes de travail sont dégagées. Par manque de place, les caisses des armatures et des carters MPS sont stockées dans l'allée devant le palettier. Ce stockage ne gêne pas la circulation des chariots et ne remet pas en cause la sécurité des opérateurs. Les caisses butée P80 seront intégrées dans le palettier d'ici le 30/12/09.  
Pour le moyen terme, OPT a demandé une surface supplémentaire de stockage au titre de la préparation du PMT 2010-2014.**

24 - Décharges diverses  
Quand seront enlevés ?  
Route de l'UMT

- Caisses oranges retirées cet été de la gravière
  - Fûts a priori vides de produits toxiques stockés le long du bâtiment 62.
- Couloir bâtiment 25N 1<sup>er</sup> étage
- Divers débarras d'un bureau.

**R - Nous prenons en compte votre demande.  
Toutefois, nous rappelons que pour tous besoins d'élimination de déchets, le workflow sur la base "formulaire et imprimés" est à utiliser impérativement.**

25 - Dalles bétons  
Plusieurs dalles recouvrant des tranchées de passage d'utilités sont cassées, nous demandons leur remplacement :

- le long du bâtiment 24 côté Est
- entre les nouveaux algécos du bâtiment 24 et le bâtiment 19

**R - Concernant le bâtiment 24, une dalle est concernée, les travaux sont en cours.  
Pour le reste, il n'y a apparemment pas de dalles cassées.**

26 - Absences sur plage fixe  
Sur la dernière période de 4 semaines calendaires (en fin de semaine 44), combien de salariés se sont vus retirer de l'argent à cause d'absence sur plage fixe et par plage de temps ?

R -

Plage	Centre du Haillan		Centre de Saint Médard	
	Nbre de retenues	Nbre de salariés différents	Nbre de retenues	Nbre de salariés différents
1 à 5 min.	18	13	5	1
5 à 10 min.	25	17	5	1
10 à 15 min.	22	13	5	1
15 à 30 min.	36	18		
+ de 30 min.	48	25	3	3

27 - Entrées / sorties de personnel SPS  
Quel est le nombre de personnes ayant quitté la société entre le 1/01/2009 et le 31/10/2009, et pour quels motifs ?  
Quel est le nombre de personnes étant entré dans la société entre le 1/01/2009 et le 31/10/2009, sous contrat SPS avec une précision sur contrats en CDI et CDD ?

**R - Les informations relatives aux entrées et sorties de personnels relèvent des compétences du Comité d'Entreprise.  
Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 29 octobre dernier.**

- 28- Démissions ATA  
 Combien ayant démissionné, sont encore présent sur le site ?  
 Combien de démissions ont été enregistrées :  
 En 2009 ?  
 Combien de nouvelles démissions sont prévues et estimées :  
 pour 2009 ?

**R - A ce jour, 40 personnes ont démissionné et sont encore présentes, 34 démissions ont été enregistrées en 2009 et 48 personnes ont demandé un dossier et pourraient faire valoir une démission.**

- 29 - Forfait jour  
 Nombre total d'ingénieurs et cadres en activité à ce jour ? **434**  
 Sur ce nombre :  
 Combien sont sans référence horaire ? **11**  
 Combien sont adhérents au forfait jour ? **233**  
 Combien sont assujettis au régime horaire ? **190**  
 Combien de salariés non cadres sont au forfait jour (niveau VI, ...) ? **1**  
 Combien de salariés depuis le début 2009 ont demandé à changer de régime horaire ? **0**  
 - du régime horaire vers le forfait jour ?  
 - du forfait jour vers le régime horaire ?  
 Combien de salariés depuis le début 2009 ont changé de régime horaire ? **15**  
 - du régime horaire vers le forfait jour ? **15**  
 - du forfait jour vers le régime horaire ? **0**  
 Combien de demandes, combien de refus ?

**R -**

- 30 - Embauches ingénieurs et cadres  
 Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 :  
 Combien d'embauches d'ingénieurs et cadres ? **34**  
 Sur ce nombre :  
 Combien au forfait jour ? **25**  
 Combien au forfait heures ? **9 au régime horaire**

**R -**

- 31 - Précaires et détachés (1)  
 Combien de salariés précaires (intérim et CDD) et combien de détachés au 31/10/2009 ?

**R - Les informations concernant les intérimaires, les contrats à durée déterminée et les détachés, relèvent des compétences du Comité d'Entreprise. Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 29 octobre dernier.**

- 32 - Précaires et détachés (2)  
 Combien de contrats précaires se sont transformés en CDI SPS :  
 - sur le mois écoulé ?  
 - en cumul sur l'année 2009 ?  
 Combien de salariés précaires ont été remerciés (fin de mission) :  
 - sur le mois écoulé ?

- en cumul sur l'année 2009 ?

**R - Les informations concernant les intérimaires, les contrats à durée déterminée et les détachés, relèvent des compétences du Comité d'Entreprise.  
Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 29 octobre dernier.**

33 - Lettres d'avertissement

Depuis la dernière réunion des DP du 15/10/2009, y a-t-il eu des salariés ayant reçu une quelconque sanction ?

Combien de lettres de mise en garde ?

Combien de lettres de convocation à un entretien disciplinaire ?

Combien d'avertissement et/ou de mise à pied disciplinaire ?

**R - Cf. réponse à la question SUD n°16.**

34 - Questions diverses

35 - Date de la prochaine réunion ?

**R - La prochaine réunion aura lieu le 17 décembre 2009 à 9 heures.**

## **QUESTIONS CFDT**

### 1 - Covoiturage

Pouvez-vous nous faire un bilan sur le covoiturage depuis sa mise en place (nombre d'inscrits, trajets, accidents recensés en accident de trajet,...) ? Ne pourrait-on pas l'encourager en réservant les places de parking les plus proches de l'entrée à ces véhicules par exemple ?

**R - Nous n'avons pas d'informations statistiques sur le covoiturage qui est un moyen mis à la disposition par le Groupe. Il n'est pas prévu de places de parking particulières.**

### 2 - Franchissement du rond-point des 5 chemins

Malgré la promesse de la mairie du Haillan, l'éclairage n'a pas été renforcé au niveau des passages piétons ni à l'arrêt de bus en direction de Saint-Aubin. On est maintenant dans la période la plus critique de l'année (nuit, mauvais temps) et de nouveau les salariés doivent prendre des risques élevés pour éviter de se faire accrocher. Est-ce que SPS ne sait pas se faire entendre par la mairie ou est-ce qu'elle occulte le fait que ce soit un danger imminent ?

**R - Cf. réponse à la question SUD n°21.**

### 3 - Travaux route de Catros

Depuis quelques semaines des travaux se déroulent sur la route de Catros entraînant des bouchons importants et irréguliers donc non-prévisibles par les salariés. En ce sens nous demandons la suspension des retraits sur paye sur les arrivées dépassant jusqu'à 30 minutes l'heure d'arrivée limite de 9 heures.

**R - Les infrastructures routières permettant d'accéder à notre site font parfois l'objet de travaux, il y a quelques semaines sur la rocade, aujourd'hui sur la route de catros et demain probablement sur d'autres trajets, il appartient à chacun de prendre ses dispositions d'organisation (horaire variable...) pour gérer les aléas routiers dont SPS ne peut être tenu pour responsable.**

### 4 - Débriefing à mi-année des RUO

Lors de la présentation des RUO au personnel et de la direction au CE, au niveau de la sécurité, la pyramide de Bird nous a été présentée et les moyens retenus pour faire baisser cette pyramide ont été : emploi d'un ergonome pour les postes de travail et le fameux cahier de sanction. L'avis des employés sur leurs conditions de travail, relayées par les réunions DP, et les fiches d'alerte du CHSCT comptent-elles pour du beurre ?

**R - Il nous semble que lors de cette réunion et plus généralement lors de toutes actions relatives à la sécurité présentées par les équipes OKE il est régulièrement rappelé que les pistes d'amélioration sont multiples et impliquent l'ensemble des salariés à tous les niveaux. Les démarches des instances représentatives du personnel en font partie.**

### 5 - Absences sur plage fixe

En complément de la demande formulée à la question n°3, combien de salariés se sont vus retirer de l'argent à cause d'absence sur plage fixe et par plage de temps sur les quatre dernières semaines ?

1 à 5 min.	
5 à 10 min.	
10 à 15 min.	
15 à 30 min.	
+ de 30 min.	

**R - Cf. réponse à la question CGT n°26.**

- 6 - Entrée à SPS par le rond-point de Feydit  
Où en sont les travaux ? Pour quand sera prévue l'inauguration de cette entrée, qui pourra l'utiliser et comment ?

**R - Les travaux ne sont pas prévus à ce jour.**

- 7 - Problèmes de management au plateau projet du bâtiment 2  
Comment se fait-il que des personnes aux compétences reconnues, ayant déjà fait leurs preuves au sein de la société, se retrouvent soudain confrontées à un état de stress insupportable depuis leur mutation interne dans le nouveau plateau projet de la DAC ? Est-ce dû aux pratiques de leur nouveau chef ? Ces pratiques sont-elles employées en conformité avec le projet Safran + ?

**R - Le projet Aubes CMC est un projet ambitieux, mais aussi difficile sur les plans techniques et calendaires. La réussite de l'essai d'un moteur CFM56 équipé d'aubes CMC est un enjeu important pour notre client Snecma, tout comme le respect du délai d'avril 2010 pour la mise au banc de ce moteur.**

**DAC, avec l'aide de la DRH, a sans délai établi un plan d'action pour restaurer la sérénité là où elle pourrait faire défaut. Il inclut des actions court terme et moyen terme, un réaménagement du plateau projet, un travail sur le mode de fonctionnement interne et avec Snecma, un soutien de formation pour l'équipe projet. Ce plan d'action a été présenté au CHSCT.**

**La question comporte un certain nombre de points que nous ne comprenons pas. Son auteur peut-il préciser ? :**

**- "mutation interne" : de quoi parle-t-on ? Les équipes Snecma et SPS amenées à travailler ensemble sur ce projet ont été installées sur un plateau projet au bâtiment 2. Il n'y a pas eu de mutation interne.**

**- "les pratiques de leur nouveau chef" : les personnes de SPS implantées sur le plateau projet ont conservé leur rattachement d'origine. Certains dépendent de DAC, d'autres du Département Matériau (OTM), du Département Conception Aéronautique (OTE), de la Définition (OTD), de l'UPA Thermostructuraux (AP), des Achats (OR), de la Qualité (OK). La question est donc totalement infondée. Chacun des membres de cette équipe est soutenu par sa hiérarchie.**

**- "conformité avec le projet Safran+" : nous ne comprenons pas de quoi on parle. Quel projet Safran+ ?**

- 8 - Questions diverses

- 9 - Date de la prochaine réunion

**R - La prochaine réunion aura lieu le 17 décembre 2009 à 9 heures.**